

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
ET D'APICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XVIII^e Volume.
N^o 6. — Juin 1899.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 1 heure 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

SENLIS
IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE
place de l'Hôtel-de-Ville.

1899

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — *M^{me} Corbin.* — *M. de Vatry.* — *M. Thirion.* — *M. Vernois.* — *M. de Maintenant.* — *M. Minguet.* — *M. Cagny.* — *M. Deshais.* — *M. Cossin.* — *M. Desachy (Charles).* — *M. le baron de Condé.* — *M. Bruslé.* — *M. Jannin.* — *M. Lemaire (de Nanteuil).* — *M. Froment (de Saint-Firmin).* — *M. de Maricourt.* — *M. Picard (de Crépy).* — *M. Brochon.* — *M. Perpette.* — *M. Bruiet.* — *M. Am. de Caix de Saint-Aymour.* — *M. Corbin.* — *M. Thiénard.* — *M. Odent.* — *M. Frémy.* — *M. le baron Seillière.* — *M. Bourbonneux.* — *M. Sebert.* — *M. Vinet.* — *M. le baron de Saint-Marc.* — *M. le comte Amelot.* — *M. Drivière.* — *M. Guérard.* — *M. le prince Radziwill.* — *M. le baron Franck Seillière.* — *M. Morel.* — *M. Vantroys.* — *M. le baron Gustave de Rothschild.* — *M. Tassin père.* — *M. Deslandes père.* — *M. Delamotte.* — *M. Demachy.* — *M. Albert Menier.*

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — *Monseigneur l'Evêque de Beauvais.* — *M. le Sous-Préfet de Senlis.* — *M. le Maire de Senlis.*

BUREAU HONORAIRE

M. Jassemmin, secrétaire-général.

BUREAU CENTRAL

Président : M. Thirion. — *Vice-Présidents : MM. Morel, Vantroys et Guillemillot.* — *Secrétaire-Général : M. Mouret-Appert.* — *Secrétaire-Général-Adjoint : M. Pillois.* — *Secrétaire : M. Lestocq.* — *Secrétaire pour l'Apiculture : M. Hardret.* — *Trésorier : M. Choquet (Jules).* — *Trésorier-Adjoint : M. Noché.* — *Bibliothécaire-Archiviste : M. Cavaillier.* — *Conservateur du Matériel : M. Tirlet.*

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Berger, Billion, Bordier, Carreau, Chéret, Delmont, Deslandes fils, Leroux, Pecquet, Salot, Testard, Vaudier.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

BETZ. — *Président : M. Roblin.* *Vice-Président : M. Doucet.* *Secrétaire : M. Caron.* *Vice-Secrétaire : M. Defrocourt.* *Délégué : M. Pascon.*
CREIL. — *Président : M.* *Vice-Prés. : MM. Coquatrix et Pichon.* *Secrétaire : M. A. Thuillot.* *Vice-Secrétaire : M. E. Thuillot.* *Trésorier : Délégué : M. Grouas.*
CREPY-EN-VALOIS. — *Président : M. Chopinet.* *V.-Présidents : M. Petit.* *Trésorier : M. Legros.* *Secrétaire : M. Francolin.* *Vice-Secrétaire : M. Fasquelle.* *Délégué : M. Ducro.*
GOUVIEUX (Sous-Section). — *Président : M.* *Vice-Présidents : MM. et Chapon.* *Secrétaire : M. Sylvain Berger.* *Délégués : MM. et Bex.*
LA CHAPELLE-EN-SERVAL. — *Présid. : M.* *Vice-Présid. : M. Naze.* *Secrétaire : M. Peltier.* *Vice-Secr. : M. Sadet.* *Trésorier : M. Barbier.* *Délégué : M. Delaunay.*
NANTEUIL-LE-HAUDOUIN. — *Président : M. Valadon.* *V.-Prés. : MM. Hardy et Delépine.* *Secrétaire : M. Grélez père.* *Vice-Secrétaire : M. Lebrun.* *Trésorier : M. Lefebvre.* *Délégués : MM. Garnotel et Bellot.*
PONT-SAINT-MAXENCE. — *Président : M. Celer.* *Vice-Présid. : MM. Deslandes et Bouffet.* *Secrétaire : M. Conin.* *V.-Sec. : M. Riby.* *Trésorier : M.* *Délégué : M. Lefebvre.*

Avis à Messieurs les Instituteurs.

Les Concours scolaires cantonaux sur l'horticulture auront lieu au chef-lieu des cantons de Betz, Creil, Crépy, Nanteuil, Pont et Senlis, le jeudi 27 juillet, à neuf heures du matin.

CONCOURS DU 12 NOVEMBRE 1899

CHRYSANTHÈMES, FLEURS, FRUITS ET LÉGUMES

Une médaille d'or et des médailles de vermeil et d'argent seront mises à la disposition du Jury.

Les Sociétaires désirant y prendre part sont priés d'en informer M. le Secrétaire-Général au moins huit jours à l'avance.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 4 JUIN 1899.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

MM. Guillemillot, Pillois et Chéret se font excuser de ne pouvoir assister à la séance.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans observation.

M. AUDIGIER, sous-préfet de Senlis, est admis membre de la Société.

M. ARNAUD (Marien), commis principal des contributions indirectes à Senlis, est présenté par MM. Davenne et Lejay.

M. le Président procède ensuite au dépouillement de la correspondance, qui comprend les pièces suivantes :

XVIII^e VOLUME. — N^o 6. — JUIN 1899.

1° Les procès-verbaux des séances des Sections de Betz et de Nanteuil.

2° Annonces d'Expositions : au Perreux, du 3 au 11 septembre; — à Verdun, du 16 au 18 septembre; — à Nancy, du 29 juillet au 1^{er} août; — à Boulogne-sur-Seine, du 4 au 7 novembre.

3° Les catalogues et prix-courants suivants : Plantes à fleurs et végétaux d'ornements de la maison Baltet frères, à Troyes; — Graines et plantes de Dupanloup, 14, quai de la Mégisserie, Paris.

M. le Secrétaire-Général fait une lecture sur le pêcher greffé sur épine noire, à la suite de laquelle une discussion s'engage entre MM. Camus, Pecquet et Hardret, de laquelle il résulte que ces Messieurs ont obtenu de bons résultats de pêchers greffés de cette manière; M. Lozet, professeur, dit que cette greffe est surtout employée pour la culture forcée. — M. le Président a aussi greffé des pruniers sur épine noire, qui ont été très fertiles, et il termine en recommandant à M. le Professeur d'essayer à greffer, au jardin de la Société, des pêchers sur prunelliers.

Une lecture est aussi faite d'un article d'un journal américain, *Wick's illustrated montly Magasine*, sur le blanchiment du céleri, d'après lequel, après avoir assemblé, à l'aide d'un lien, toutes les côtes du pied de céleri, on entoure ce pied d'une bande de fort papier en l'enroulant de plusieurs tours. Un bon lien, ou deux au plus, suffisent ensuite à retenir cette enveloppe d'un nouveau genre.

Cette manière de procéder est en usage aux environs de Buffalo. Comme on le voit, les jardiniers ne s'y donnent pas la peine de placer leurs pieds de céleri dans des fosses creusées à cet effet; ils ne les recouvrent pas non plus sur place d'une banquette de terre. Ils se contentent de les envelopper sur place et de les entourer ensuite de feuilles ou de les couvrir de paillasons, s'il survient des gelées. Le papier en usage est dur, grossièrement fabriqué, mais solide; il est

découpé à l'avance en feuilles de dimensions en rapport avec la hauteur et l'ampleur du céleri à garantir. On obtient ainsi, paraît-il, un parfait blanchiment.

MM. Ramus, Billion et Benjamin disent qu'on peut obtenir le même résultat et plus de solidité dans l'enveloppe, en mettant les pieds de céleri dans une espèce de manchon en drap; d'autres sont d'avis que le papier doit être parcheminé, pour éviter qu'il conserve l'humidité.

M. le Secrétaire-Général donne connaissance à l'assemblée des décisions prises par le Conseil d'administration dans sa séance de ce jour :

Le Conseil a désigné pour faire partie de la Commission du Concours du 25 juin : MM. Morel, Mouret-Appert et Tirlet, et M. Lozet pour l'organisation. Il a choisi comme membres du Jury pour le même Concours : MM. Pecquet, Bordier, Cavaillier, Benjamin et Hardret.

Le Conseil a voté une somme de 80 francs pour achat de livres à donner en prix pour les concours horticoles scolaires. — Il a nommé membres de la Commission d'examinés scolaires : MM. Morel, Testard et Lozet.

Sur la réclamation de plusieurs jardiniers qui avaient été avisés du passage du Jury pour visiter leurs jardins, pour le lendemain 5 juin, le Conseil, après avoir consulté les autres intéressés présents à la séance et prenant en considération les motifs invoqués, c'est-à-dire le prolongement de la mauvaise saison et les gelées tardives qui ont retardé les plantations, a décidé d'ajourner toutes les visites au mois de juillet, à l'exception de celle de M. Ramus, qui, après avoir été consulté, a désiré que la visite de son jardin ait lieu le jour qui lui a été fixé.

Sur la proposition de M. le Président, il a été adjoint aux membres du Jury, pour les visites de jardins, M. Lozet, professeur, et MM. Pillois, Benjamin et Berger.

Ces décisions, après explications sur l'ajournement des visites de jardins, sont adoptées à l'unanimité.

Il est ensuite procédé au tirage de la tombola et la séance est levée à quatre heures; la plupart des assistants se rendent au Jardin d'expériences où M. Lozet a donné une leçon pratique sur le pincement des bourgeons des arbres fruitiers, qui a fort intéressé les amateurs.

Apports en séance :

Par M. RAMUS : Pommes de Bondy dur, offertes pour la tombola. — *Mention honorable et remerciements.*

Par M. BILLION : Roses coupées, offertes pour la tombola. — *Mention honorable et remerciements.*

Par M. BENJAMIN : Choux-Fleurs et un très joli Bouquet monté. — *Mention très honorable.*

Par M. THOMAS : Bouquet de Pyrèthres et d'Iris et quelques Roses offertes pour la tombola. — *Mention simple et remerciements.*

La Société des Agriculteurs de France ouvre un concours entre les instituteurs et institutrices primaires communaux ou libres des départements de la *Charente-Inférieure*, du *Doubs*, de la *Mayenne*, de l'*Oise*, des *Pyrénées-Orientales*, du *Haut-Rhin*, de la *Savoie* et du *Tarn-et-Garonne*, qui, par leur enseignement et la tenue de leur jardin, auront fait les plus louables efforts pour développer chez leurs élèves le goût de l'agriculture, et ayant obtenu les meilleurs résultats.

Les récompenses consisteront en sommes d'argent, en médailles d'or, de vermeil, d'argent, de bronze, et en diplômes.

Les prix seront proclamés en assemblée générale de la Société, pendant la session de 1900.

Un prix agronomique, consistant en un objet d'art, sera décerné au cours de la prochaine session de la Société des Agriculteurs de France, en 1900, à l'auteur de la meilleure étude pratique sur les engrais chimiques et organiques destinés à la culture potagère de plein air.

Le mémoire devra relater des opérations personnelles qui seront effectuées comparativement sur des parcelles fumées à la manière ordinaire et sur les parcelles destinées aux expériences.

La nature des engrais employés dans ces essais, et leur poids, seront indiqués, ainsi que le rendement fourni par chaque sorte de culture.

La Société désire que les rendements obtenus soient constatés par des personnes compétentes, comme les professeurs d'agriculture, d'horticulture, etc.

Le concours est ouvert à tous, particuliers, sociétés et établissements.

Les mémoires devront être parvenus au siège de la Société, 8, rue d'Athènes, avant le 1^{er} décembre 1899.

PROCÈS-VERBAUX DES SECTIONS

Section de Betz.

SÉANCE DU 18 MAI 1899.

La séance est ouverte à deux heures et demie par M. Lozet, professeur.

Sont présents : MM. Defrocourt, Rebours avec 3 élèves, et Caron.

Au début de la séance, les membres de la Section s'informent de l'état de santé de M. Roblin, président, et font des vœux pour son prompt rétablissement.

M. le Professeur expose ensuite qu'en cette saison de

l'année, des opérations pratiques dans un jardin seraient certainement bien accueillies et permettraient de mieux saisir les opérations à effectuer sur les arbres fruitiers, mais les circonstances ne le permettant pas, il donne des explications très claires et très précises sur les opérations à faire aux arbres fruitiers à cette époque de l'année.

La séance est levée à quatre heures, après le tirage de la tombola.

Section de Nanteuil-le-Haudouin.

SÉANCE DU 25 MAI 1899.

Le jeudi 25 mai, à trois heures de relevée, à l'Ecole des garçons, la section d'horticulture de Nanteuil s'est réunie pour la leçon du mois, sous la présidence de M. Hardy, premier vice-président.

Etaient présents au bureau : MM. Hardy, vice-président, et Grélez, secrétaire.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance. Adopté.

Ensuite M. Lozet, le dévoué professeur, prend la parole pour la leçon du mois, qui comprend avec l'importante question de la greffe en écusson, celle non moins importante du traitement des branches fruitières donnant des fruits à pépins ou des fruits à noyau; et de celui qu'on opère sur la branche fruitière de la vigne. Le pincement doit se pratiquer sur la partie herbacée des différents rameaux, le dard excepté, à une longueur qui varie suivant leur vigueur végétative.

Cette leçon exposée avec beaucoup de clarté a été attentivement écoutée par les dix-sept élèves de l'Ecole des garçons, qui ont eu à répondre à des questions habilement posées par M. Lozet, sur la leçon d'avril.

La séance a été levée à quatre heures et demie. Le mauvais temps n'a pas permis la leçon pratique dans le jardin de l'Ecole.

APICULTURE

Travaux du mois de Juillet.

En juillet continue la récolte du miel. Les essaims venus fin juin peuvent encore amasser leur provision d'hiver, surtout si l'on a soin de les transporter, quand c'est possible, aux bruyères ou autres fleurs mellifères. Vers la fin de juillet, commencer à égaliser les populations, en vue de l'hivernage, avec les ruches à cadres; l'opération consiste à prendre les cadres garnis d'abeilles et de couvains, et les mettre dans une ruche faible; pour les ruches en cloche ou « calotte », on peut les superposer, les populations du bas monteront facilement dans la ruche supérieure. Surtout ne pas négliger la fumée qui est la conciliatrice dans toutes les opérations.

ALF. HARDRET.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Traitement des arbres transplantés. — Il arrive souvent que les arbres transplantés, surtout s'ils sont déjà développés, et si la transplantation a été faite dans de mauvaises conditions, ne reprennent point. Il y a un moyen, qui consiste à aboucher une des racines, par sa surface de section, avec un tube de caoutchouc ayant un peu plus de longueur que l'arbre n'a de hauteur totale; on remplit ce tube d'eau distillée, et on attache l'extrémité libre du tube au sommet de l'arbre, de manière qu'il dépasse un peu ce dernier. Le liquide a une certaine pression, grâce à laquelle il pénètre dans la racine, et va agir dans l'arbre tout entier. L'action se fait sentir dans un temps très court. Un hêtre qui avait été planté en avril ne donnait aucun signe de

vie à la fin de mai ; le tube de caoutchouc fut appliqué, après déchaussement d'une des racines ; six jours après, les bourgeons étaient ouverts. Au milieu de mai, la pression fut appliquée à un prunier qui avait été planté un mois auparavant, et dont les bourgeons avaient déjà été desséchés ; une semaine après, ils se gonflaient et s'épanouissaient. Vingt pommiers furent plantés en avril sans précaution, mais munis d'emblée du tube de caoutchouc ; une semaine après, les bourgeons s'ouvraient, et huit jours plus tard, la végétation marchait d'une façon satisfaisante ; tandis que, chez des pommiers non traités, il y avait quinze jours de retard et quelques morts.

(Revue scientifique).

* *

Conservation des paillassons. — Pour préserver des atteintes des souris, — pendant tout l'été, — les paillassons ayant servi à abriter les serres et châssis en hiver, il suffit, nous dit la *Semaine horticole*, et le cas est authentique, une fois qu'ils ne sont plus en usage, de les faire bien sécher et de les rentrer en pile sous un hangar à l'abri, en ayant soin de saupoudrer tous les lits avec de la cendre de bois ou de la cendre de houille.

Il n'est même pas besoin de recourir aux cendres pour obtenir le même résultat. Au Parc de la Tête d'Or, lorsqu'on empile les paillassons on projette sur chacun d'eux quelques poignées de sable de Saône et cela suffit pour les préserver des atteintes des souris.

* *

Remède contre la maladie des oignons. — Quand les oignons de Mulhouse et les échalottes sont attaqués par une moisissure grise, signe précurseur de la maladie plus connue sous le nom de *graisse*, il faut employer un moyen qui

donne ordinairement de bons résultats. Il consiste à saupoudrer de la fleur de soufre mélangée d'un peu de chaux en poudre sur la plantation, autant que possible préventivement, mais au moins aussitôt qu'on aperçoit la moindre moisissure sur les tiges. Dans ce cas, il faut souffrir fortement le matin par la rosée ; si la journée est chaude, le remède agit efficacement. S'il pleut avant que le soufre ait anéanti le cryptogame, il faut recommencer.

(Le Petit Jardin illustré.)

P. LEPAGE.

* *

Culture de plantes mellifères. — Bien des apiculteurs possèdent à quelque distance de leurs ruches des parcelles de terrain pierreux plus ou moins arides et qu'ils laissent incultes. Ils auraient cependant grand intérêt à les couvrir de plantes mellifères. Aussi, M. Gustave Heuzé leur indique une liste de végétaux mellifères qui se distinguent tous par leur grande rusticité. Voici les plantes que les apiculteurs pourraient semer à peu de frais :

Plante à floraison hivernale : Ajonc marin. — *Plantes à floraison vernale précoce* : Navette d'hiver, Julienne des jardins, Trèfle incarnat, Lupuline ou Minette, Trèfle hybride, Scabieuse des champs. — *Plantes à floraison vernale tardive* : Genêt à balais, Valériane des jardins, Sauge officinale ou des prés, Mélilot de Sibérie. — *Plantes à floraison estivale précoce* : Féverole de printemps, Astragale ou Faux-Galéga, Lotier corniculé, Vesce velue, Reine des prés, Mélilot bleu. — *Plantes estivales à floraison tardive* : Mélisse officinale, Lupin blanc et jaune, Millefeuille, Soleil, Coronille bigarrée, Chicorée sauvage, Centaurée Jacée. — *Plantes automnales* : Sarrazin de Tartarie, Moutarde blanche, Serradelle, Mauve frisée.

Toutes ces plantes, à l'exception de la Mélisse, de la Valériane des jardins, de la Sauge, se propagent à l'aide de leurs

semences. Les semences de ces plantes mellifères existent dans le commerce. Il faut remarquer que plusieurs, comme l'Esparcette ou Sainfoin, la Sauge officinale, l'Astragale, ne végètent bien que sur des terres calcaires ; mais il en est d'autres, comme le Lupin, l'Ajonc marin, qui ne réussissent pas sur les sols qui contiennent du carbonate de chaux. Les engrais à la fois phosphatés et azotés assureraient très certainement la bonne végétation des plantes proposées aux apiculteurs par M. G. Heuzé.

(*Journal de la Société nationale d'horticulture de France*).

*
* *

Les petits secrets du jardinier. — Contre les limaces. — Cette année il pleut, il pleut tellement que les limaces abondent. Et tous les horticulteurs s'en plaignent et tous maudissent cette terrible engeance. Ils chaulent leur culture ; la chaux se concrète par suite de la pluie, il faut recommencer, d'où beaucoup de dépenses sans grand résultat. Il y a bien d'autres moyens ; nous en avons souvent parlé. Avons-nous recommandé le son ? ce débris de la mouture est très recherché des limaces : bouilli et arrangé en boulettes, il attire ces visqueux mollusques ; à l'état sec, dans une soucoupe, il remplit le même office. Pris au piège, ces affreux limaçons meurent sous le talon de la botte du jardinier — voire même d'un de ses sabots, — ou ils sont saupoudrés de chaux vive, ce qui leur donne un avant-goût de l'enfer.

Mais le moyen le plus efficace, c'est le *Crapaud*. Je lis dans le numéro 13 du *Moniteur Horticole Belge*, qu'un brave jardinier de château eut l'idée de faire apprendre aux gamins d'une commune wallonne, par le crieur public — lisez garde champêtre, — qu'il donnait un sou par crapaud vivant apporté dans son jardin. Le soir même, 250 crapauds étaient distribués dans le potager ; depuis la venue de ces crapauds, les limaçons ont disparu. — *Voilà un bon avis* dont nos lecteurs profiteront, en respectant, en attirant cet utile et

affreux crapaud, qui n'a connu que l'ingratitude, généralement !
Ad. VAN DEN HEUDE.

(*Journal de la Société régionale d'Horticulture du Nord de la France*).

*
* *

Culture de la Truffe. — Enfoncés les chênes truffiers ! La culture de la truffe est un fait accompli, M. le duc de Lesparre vient de trouver la fécondation de la truffe. Désormais, on pourra récolter à domicile, dans une batterie de cuisine, sous un lit.

Il suffit, dit M. Hariot dans le *Jardin*, d'avoir sa terre un peu calcaire et un climat qui convienne à la culture de la vigne. Sur cette terre, on dépose, de juillet en janvier des feuilles de chêne ou de noisetier que l'on abrite du soleil pendant quelques jours. Elles ont été enduites de spores de truffes que l'on se procure en écrasant une truffe avec un peu d'eau. On étend la pâte ainsi obtenue avec un pinceau sur la nervure centrale des feuilles. Huit jours après la germination commence, puis la fécondation des spores femelles et enfin la production du mycélium, qui pénètre dans le sol où il se transformera en belles et bonnes truffes au bout de 5 à 6 ans. Tout cela est bien simple et beau ajoute M. Hariot, mais il reste bien de l'espace entre la coupe et les lèvres et la truffe n'est pas encore à un prix tel, qu'elle détrône la pomme de terre.

(*Annales de la Société Haut-Marnaise d'Horticulture*)

*
* *

Graines légères ou graines lourdes. — *Experiment Station Record* résume les expériences de MM. Hicks et Dabney, lesquels, après d'autres expérimentateurs, ont abordé l'étude de la question de la valeur des graines légères et lourdes, au point de vue du rendement. Il résulte de ces

recherches expérimentales, que l'on doit confier à la terre les semences les plus lourdes, de préférence aux semences légères, pour obtenir une récolte plus abondante. Les expériences de MM. Hicks et Dabney ont été faites avec des graines de même âge et de même provenance, soigneusement triées en deux lots réunissant les variations extrêmes : les graines les plus légères et les graines les plus lourdes.

Les expériences sur les Pois ont montré que les plantes nées des graines lourdes ont commencé à fleurir quatre jours plus tôt et ont produit graine également quatre jours plus tôt. Les Haricots ont donné des résultats similaires, et on a pu voir particulièrement l'influence du poids de la graine sur le système racinaire; la graine lourde donne 13 gr. 35 de racines, alors que la graine légère n'en donne que 4 gr. 3. Avec de telles différences dans l'appareil de nutrition, il n'est pas surprenant que la nutrition soit inégale.

(Revue scientifique.)

* *

Le Plébiscite sur les meilleures Fraises. — M. Millet, le cultivateur si avantageusement connu de Bourg-la-Reine, vient à son tour de faire connaître son opinion sur cette importante question qui sera discutée au Congrès pomologique de France à Dijon.

Pour ce qui est des fraises *Quatre-Saisons*, M. Millet n'en admet qu'une espèce divisée en trois variétés distinctes, se reproduisant parfaitement de semis.

Ce sont : *Quatre-Saisons ordinaire*, *Quatre-Saisons sans filet*, *Quatre-Saisons à feuille gaufrée*.

Cette dernière est encore connue sous les noms de Meudonnaise, Gloire de Hollande, Belle de Paris, etc.

Toutes les autres sont éphémères et se perdent au bout de quelques années.

Quant aux fraisiers à gros fruits, M. Millet les divise en deux catégories distinctes et recommande les variétés suivantes :

Pour amateurs consommateurs : *Marguerite Lebreton*, *Vicomtesse Héricart de Thury*, *Docteur Morère*, *Royal Sovereign*, *Général Chanzy*, *Abd el-Kader*, *Belle de Tours*, *Jucunda*, *Eleanor*, *Gweniver*, *Wonderfull*, *Monseigneur Fournier*.

Pour producteurs vendeurs : *Marguerite*, *Royal Sovereign*, *Sharpless*, *Gweniver*, *Sir Joseph Paxton*, *Eleanor*, *Noble*, *Héricart*, *Belle de Tours*, *Docteur Morère*, *Jucunda*, *Chili Orange*.

(L'Horticulture Nouvelle.)

* *

Nouveautés florales. — *Commelina Sellowiana* Kth. Cette espèce n'est point nouvelle, mais comme *l'Helenium tenuifolium* on vient de lui donner un regain de nouveauté en l'annonçant comme telle. Le *Commelina Sellowiana* dont le nom vrai est *C. nudiflora* a été décrit pour la première fois par Linné et est originaire des contrées tropicales. Ses grandes fleurs sont d'un beau bleu de ciel sur lequel tranche bien au centre une tache jaune formée par les anthères. Son feuillage est léger et d'un vert très gai. En un mot cette plante mérite d'être cultivée car elle est très robuste et pousse vigoureusement. On la sème sous châssis au printemps, on la repique et on met en place en mai. Elle fleurit depuis août jusqu'aux gelées comme les *Commelina caelestis* et *tuberosa* dont elle est voisine.

(L'Horticulture Nouvelle.)

* *

Bocconia microcarpa Maxim. (Papaveracées.) — Le genre *Bocconia* est maintenant représenté dans les jardins par le *B. cordata*, très anciennement introduit, et par le *B. microcarpa*, d'introduction toute récente.

Cette dernière espèce, recommandée par M. Mottet, mérite la préférence, au point de vue décoratif, sur le *B. cordata*, seul employé jusqu'à présent. Elle a été récoltée en Chine, dans le Se-Tchuen oriental, par l'abbé Farges, et reçue par M. Maurice L. de Vilmorin, il y a quelques années. Ses tiges sont de même taille, et la forme de son feuillage ne diffère

pas sensiblement de celui du *B. cordata*, avec une teinte beaucoup plus glauque, bleuâtre et même fortement pruinée sur les parties jeunes. Ses inflorescences sont des panicules plus grandes, plus ramifiées, plus lâches, et ses fruits sont *beaucoup plus petits*, sub-cordiformes, d'à peine 5 millimètres de diamètre. Les pédicelles qui les supportent sont aussi plus longs, très ténus, penchés sous le poids de leur capsule, et donnent à l'ensemble de l'inflorescence une légèreté et une élégance peu communes. Nul doute, dit M. Mottet, que le *B. microcarpa* ne soit bien accueilli et recherché des amateurs. (Revue horticole.)

* *

Contre la pourriture de la pomme de terre. — Bon nombre de variétés de pommes de terre, de petite et de grande culture, ont été atteintes par la maladie connue sous le nom de Péronospora. A l'arrachage, bon nombre de tubercules plus ou moins atteints, en se décomposant, risquant de déterminer la décomposition d'une partie de la récolte, on emploie un moyen propre à enrayer la pourriture de ces précieux tubercules.

Nettoyer avec soin les pommes de terre dès qu'elles ont été arrachées, en enlevant toute la terre qui les entoure, puis les saupoudrer ou les rouler dans de la chaux vive finement pulvérisée (2 ou 3 kilogrammes suffisent pour enrober 4.000 kilogrammes de pommes de terre); enfin, les mettre à la cave ou dans un cellier peu éclairé, mais facile à aérer, ni trop sec, ni trop humide, et où la température ne descend jamais au-dessous de 2 à 3 degrés au-dessus de zéro.

Cependant, pour éviter toute fermentation, il sera bon d'aérer le plus possible ses tas de pommes de terre. Un des moyens les plus pratiques pour cela est de faire reposer chaque tas, sur un lit de fagots étalés, ou sur des claies d'osier, puis d'y placer ses tubercules par lits d'environ 0^m30 de hauteur, séparés chacun par un lit de fagots ou une claie, jusqu'à ce que le tas atteigne 1^m50 à 2 mètres.

En croisant les fagots, l'aération est encore meilleure.

Par ce procédé, l'aération empêchant toute fermentation, en même temps que la chaux arrête la transpiration des pommes de terre et détruit les spores du *Péronospora*, toute chance de pourriture est écartée. On les lave avec soin avant de s'en servir.

(Bulletin de la Société d'Horticulture de Reims.)

* *

Le Rudbeckia bicolor superba. — *Le Rudbeckia bicolor superba* est une des meilleures nouveautés de cette année; il peut rivaliser en beauté avec les plus belles Gaillardes à grandes fleurs aussi bien qu'avec le superbe *Tagetes patula nana*, la *Légion d'honneur* et les meilleurs *Coreopsis*. Comme les premières ses fleurs sont longuement pédonculées et se prêtent admirablement à la confection des gerbes et des bouquets: comme les seconds l'opposition des deux coloris qui forment la couleur des fleurs est parfaite et le jaune et le pourpre alternent avec élégance sur chacun de ses pétales. Enfin ses fleurs sont de très longue durée et se succèdent sans interruption pendant tout l'été jusqu'à la fin de l'automne. La plante très ramifiée, forme un buisson régulier et d'un port très ferme atteignant 60 à 75 cent. de hauteur, les fleurs ont jusqu'à 6 cent. et plus de diamètre. Un beau carré de cette nouveauté est en pleine floraison à l'école florale du jardin botanique et montre tout le parti que l'on peut tirer d'elle, soit comme plante à massifs, soit pour la fleur coupée.

G. CHABANNE.

(L'Horticulture Nouvelle).

* *

Vieux melons! — J'avais semé mes premiers melons, le 9 février, dans des pots de 0^m08 de diamètre et bien garnis de mousse, sur une couche chaude sous châssis; j'avais semé trois variétés, le petit Noir des Carmes, le Prescott gros et petit, que j'ai plantés, en les dépotant, dans 0^m15 de terreau,

provenant de vieilles couches et auquel j'avais ajouté un tiers de bonne terre oxygénée. J'ai planté mes trois variétés de melons à demeure dans trois bâches, le 10 mars ; je les ai traités ensuite selon la méthode de M. Loisel, pour la récolte primitive.

J'ai eu mes premiers fruits à maturité le 9 mai ; c'est la variété Noire des Carmes qui m'a donné les premiers fruits ; les autres sont venus ensuite. Aussitôt que mes plantes eurent donné leur récolte ordinaire, comme les froids n'étaient plus à craindre et qu'alors je pouvais exposer tous mes pieds de melons à l'action de l'air, j'ai complètement enlevé mes panneaux ; j'ai supprimé celles des branches de mes pieds de melons qui étaient les moins vigoureuses et j'ai seulement pincé les extrémités de celles que je destinai à donner une seconde récolte de fruits ; j'ai ensuite arrosé avec du jus de jumier. Mes plantes ont pris une telle vigueur qu'au bout de trois semaines elles étaient méconnaissables.

J'ai eu, par ce procédé, une récolte plus abondante et de meilleure qualité que la primitive ; j'ai surtout eu des melons Noir des Carmes, provenant de cette seconde récolte, qui ont été de première qualité et mangés dans la première quinzaine d'août ; j'en avais encore au 1^{er} septembre.

(Revue horticole, 1857.)

GUILBAUD.

* *

Utilisation des laitues montées. — Lorsque les laitues ont atteint environ 30 à 40 centimètres de hauteur, n'attendez pas que le bourgeon terminal s'épanouisse pour former le panicule corymbiforme florifère ; coupez les tiges, et, après les avoir défeuillées, nettoyez-les comme les bettes à cardes, en ayant soin d'enlever la partie fibreuse qui forme écorce. Jetez immédiatement les morceaux dans de l'eau, pour éviter l'action de l'air sur le suc laiteux, et faites cuire l'eau comme les bettes. Accommodez ensuite à la façon des cardons.

(Journal horticole du Rhône).

Leçons d'Horticulture.

JUILLET 1899

Maladies et insectes nuisibles aux arbres fruitiers.

Moyens de les combattre.

<i>Senlis :</i>	Dimanche 2, à l'issue de la séance, au jardin d'expériences.
<i>Vineuil :</i>	Jeudi 6, à 2 heures, chez M. Ferraud.
<i>Crépy :</i>	Dimanche 9, à 2 heures, à l'école des garçons.
<i>Barbery :</i>	Jeudi 13, à 10 h. 1/2, chez M. Boucher, maire.
<i>Pont-Ste-Maxence :</i>	Dimanche 16, à 2 h. 1/2, à la mairie.
<i>Betz :</i>	Jeudi 20, à 2 h. 1/2, à la mairie.
<i>La Chapelle :</i>	Dimanche 23, à 2 heures, à la mairie.
<i>Nanteuil :</i>	Jeudi 27, à 3 h. 1/2, à l'école des garçons.
<i>Creil :</i>	Dimanche 30, à 2 heures, à la mairie.

Le Professeur se tiendra à la disposition des personnes présentes pour leur donner les renseignements qu'elle croiraient devoir lui demander.

Nous rappelons aux personnes qui ont des communications à faire relativement à l'Insectologie et à l'Apiculture, de bien vouloir les adresser à M. Hardret, secrétaire pour l'Apiculture.

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

1 fois	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	10 fr.
3 fois de suite. . .	6 »»		12 fois de suite. . .	18 »»

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société a décidé que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société a affecté une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. CAVAILLIER, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.